

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 7

Révision: 19.02.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
 - **Nom du produit** Glasfaserschnur
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

 - **Emploi de la substance / de la préparation** Agent d'étanchéité
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Producteur/fournisseur :**
Fermit GmbH
Zur Heide 4,
D- 53560 Vettelschoß
www.fermit.de
 - **Service chargé des renseignements :**
Tel.: +49 (0) 2645-2207
Fax: +49 (0) 2645-3113
Email: info@fermit.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Tel.: +49 (0) 2645-2207

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
 - **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les listes CEE ou d'autres sources dont nous avons connaissance.
Il n'existe pour ce produit (substance, mélange, produit) aucune obligation d'élaborer une fiche de données de sécurité (FDS) selon l'article 31 de la directive (EG) 1907/2006. Ce feuillet d'information sert à la transmission de renseignements pertinents selon l'article 32 de la directive pré-citée.
 - **Pictogrammes de danger** néant
 - **Mention d'avertissement** néant
 - **Mentions de danger** néant
 - **Indications complémentaires:**
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Conserver hors de la portée des enfants.
- **2.3 Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
 - **Description :** Brins de fibre de verre
 - **Composants contribuant aux dangers:** Le mélange ne contient aucun ingrédient dangereux.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 7

Révision: 19.02.2021

Nom du produit Glasfaserschnur

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
 - **après inhalation :**
En cas d'inhalation, risque possible d'irritation des voies respiratoires.
Amener les sujets à l'air frais.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
 - **après contact avec la peau :**
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Laver avec de l'eau.
 - **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau tiède. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas de blessures mécaniques, consulter immédiatement un médecin.
 - **après ingestion :** L'ingestion n'est pas considérée comme une voie d'exposition possible.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
Le produit lui-même est incombustible.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** non applicable
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas de dangers particuliers connus.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Éviter la formation de poussière
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Aucune substance dangereuse n'est dérangée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
Éviter le contact avec les yeux.
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées
Pour ramasser la poussière, employer des aspirateurs industriels appropriés ou des dispositifs centraux d'aspiration
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
 - **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 7

Révision: 19.02.2021

Nom du produit **Glasfaserschnur**

(suite de la page 2)

- **Autres indications sur les conditions de stockage** : néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :
Valeur limite en général de la poussière
 - fraction respirable: 1,25 mg/m³
 - fraction inhalable: 10 mg/m³
- **Indications complémentaires** :
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène** :
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau
Éviter tout contact avec les yeux
- **Protection respiratoire** :
Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre P2.
- **Protection des mains** :
En cas de contact plus long ou répété avec la peau: Utiliser de crème de protection pour des faces de peau qui entrent en contact avec le produit.
 - **Matériau des gants** néant
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
Lors du choix de matériau pour les gants, la protection contre les blessures mécaniques est une priorité.
- **Protection des yeux/du visage**
Porter des lunettes de protection en cas de formation de poussières.
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Couleur** : blanchâtre
- **Odeur** : inodore
- **Point de fusion** : non déterminé
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : non déterminé
- **Point d'éclair** : Non applicable
- **Température d'auto-inflammation** : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **SADT**
- **Solubilité**
- **l'eau** : insoluble
- **Pression de vapeur** : Non applicable.
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité à 20 °C** : 2,59 g/cm³
- **Caractéristiques des particules** : Voir point 3.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 7

Révision: 19.02.2021

Nom du produit **Glasfaserschnur**

(suite de la page 3)

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· **Forme :** fibres

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· VOC Suisse

· **Teneur en substances solides :** 100,0 %

· Modification d'état

· **Température et domaine de ramollissement :** 800 °C

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

· **Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 7

Révision: 19.02.2021

Nom du produit **Glasfaserschnur**

(suite de la page 4)

- **de la peau :**
Le contact fréquent et permanent du produit avec la peau peut causer des irritations de la peau.
- **des yeux :** Irritant en cas de contact direct.
- **Sensibilisation :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Aucune inhalation des fibres de verre n'est possible et les fibres ne remplissent les critères des fibres OMS. Les fibres de verre ne sont pas considérées cancérigènes en cas d'inhalation.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

· Toxicité aquatique :

65997-17-3 Verre aux oxydes, produits chimiques
--

LC50 (statique)	> 1.000 mg/l/96h (Danio rerio) (OECD 203)
EC50	> 1.000 mg/l/72h (Daphnia magna) (OECD 202)
NOEC	> 1.000 mg/l/72h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

- **12.2 Persistance et dégradabilité**

D'après les expériences réalisées jusqu'ici, ce produit est inerte et non dégradable.

- **Autres indications :**

Une biodisponibilité n'est pas probable, en raison de la consistance du produit et de sa faible solubilité dans l'eau.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- **12.7 Autres effets néfastes**

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :** En général non polluant

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 7

Révision: 19.02.2021

Nom du produit Glasfaserschnur

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :

Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

Catalogue européen des déchets

17 00 00	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS)
17 06 00	matériaux d'isolation et matériaux de construction contenant de l'amiante
17 06 04	matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03
20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 03 00	autres déchets municipaux
20 03 01	déchets municipaux en mélange

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.02.2021

Numéro de version 7

Révision: 19.02.2021

Nom du produit **Glasfaserschnur**

(suite de la page 6)

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/114**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classe de pollution des eaux :** En général non polluant

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique :**

➤ **DEKRA** Elaboration de la Fiche de données de sécurité:
DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,
Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

· **Numéro de la version précédente: 6**

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**